

CONCERTATION PROLONGATION DE LA CONCESSION DU RHÔNE

CAHIER D'ACTEUR N°58 - JUIN 2019



Le **Syndicat des Énergies Renouvelables** regroupe près de 400 adhérents, représente un chiffre d'affaires de 10 milliards d'euros et plus de 80 000 emplois. Il est l'organisation professionnelle qui rassemble les industriels de l'ensemble des filières énergies renouvelables : biomasse, bois, biocarburants, éolien, énergies marines, géothermie, hydroélectricité, pompes à chaleur, solaire photovoltaïque, solaire thermique et thermodynamique.

La **Commission Hydroélectricité** du SER rassemble plus de 200 entreprises adhérentes, dont les métiers, tailles et organisation représentent l'ensemble de la chaîne de valeur de la filière : R&D, développement, exploitation ...

Ces professionnels sont mobilisés pour soutenir cette filière, historique de par sa place et son rôle dans le mix énergétique, mais aussi pour son implantation au cœur des territoires français.

CONTACT

Louis Lallemand
Responsable hydroélectricité
Syndicat des Énergies Renouvelables
13/15 rue de la Baume - 75008 Paris
Tél. : +33 (0)1 48 78 05 60
contact@enr.fr
<http://www.enr.fr/>

CAHIER D'ACTEUR

L'hydroélectricité, pour quoi faire ?

Face aux enjeux du changement climatique, de la sécurité d'approvisionnement et de l'indépendance énergétique, la France s'apprête à viser la neutralité carbone à 2050. L'atteinte de cet objectif ambitieux passe nécessairement par le développement de l'ensemble des technologies renouvelables, complémentaires les unes aux autres.

Aujourd'hui, l'hydroélectricité constitue la troisième source d'énergie dans le monde, derrière le charbon et le gaz, et la première source de production d'électricité renouvelable. En effet, cette technologie n'émet pas de gaz à effets de serre et utilise la force hydraulique sans consommer l'eau, qui est entièrement restituée à la rivière sans altération sur la quantité ni sur la qualité. C'est également un acteur majeur de la gestion des eaux. Pour toutes ces raisons, l'hydroélectricité est au cœur de la lutte contre le changement climatique.

Compte-tenu des qualités de cette énergie, les orientations présentées dans le projet de Programmation Pluriannuelle de l'Énergie (PPE), outil de pilotage de la politique nationale énergétique, fixent pour la filière un objectif de puissance installée comprise entre 26,4 et 26,7 GW. Il est nécessaire de préparer ce développement de manière concertée à l'échelle des territoires.

Un parc historique qui a de l'avenir

Les 25,5 GW de puissance installée représentent un cinquième du parc de production, et participent à hauteur de 13,1% à l'électricité consommée en France¹. La majorité des quelques 2400 ouvrages ont été construits avant les années 80, mais il reste un potentiel de développement non négligeable pour la filière, à travers l'équipement de seuils, l'optimisation des centrales existantes, ou le développement de nouveaux projets, dans le respect de l'environnement et des usages de l'eau. Au total, on estime que ce serait près de 2 GW de puissance supplémentaire mobilisable grâce à de nouvelles installations hydroélectriques² en tenant compte du classement actuel des cours d'eau.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le projet de prolongation de la concession du Rhône, dont l'un des principaux objets concerne la production d'énergie d'origine hydraulique, et qui propose d'explorer les potentiels additionnels pour cette énergie

¹ Panorama de l'électricité renouvelable en 2018 – RTE, SER

² Connaissance du potentiel hydroélectrique français ; 2013 – DGEC, DEB

Une filière essentielle pour la transition du système électrique

La clef de voute du système électrique

Dans un objectif de transition énergétique, le développement des usages électriques et la place croissante des énergies renouvelables non-pilotables feront appel de plus en plus à l'hydroélectricité, qui présente de nombreux atouts : C'est une énergie prédictible et pilotable. Sa grande réactivité vis-à-vis des sollicitations du système en fait un outil indispensable pour les réseaux, a fortiori dans un contexte de transition énergétique. Aujourd'hui, plus de la moitié du parc hydroélectrique est modulable, ce qui permet un ajustement de la production selon les variations de la consommation. Ainsi, la filière assure déjà 50% de l'ajustement en énergie pour l'équilibrage du réseau et sa sécurité de fonctionnement. L'hydroélectricité, avec ses réservoirs de toutes tailles, est par ailleurs la seule technologie mature de stockage de masse de l'électricité en France et dans le monde (99% de la capacité mondiale).

Ces caractéristiques font de la filière un atout très attendu pour accompagner la montée en puissance des autres énergies renouvelables.

Des coûts maîtrisés

L'hydroélectricité est une filière mature et aux coûts contrôlés. Les installations hydroélectriques présentent la particularité de ne pas avoir de durée de vie limitée dès lors qu'elles font l'objet d'entretiens. Des réinvestissements réguliers et le changement du matériel à obsolescence permettent de continuer à exploiter les ouvrages, sans nécessité de démantèlement.

En France, 90% de l'énergie hydroélectrique est vendue directement sur le marché de gros de l'électricité sans bénéficier d'aucun dispositif de soutien ou de complément de rémunération. Les projets lauréats du dernier appel d'offres pour le développement de la petite hydroélectricité ont proposé un prix moyen de 89,6 €/MWh, et ont ainsi démontré toute la compétitivité de la filière.

C'est pour ces raisons que les développements hydrauliques actuels demeurent tout à fait pertinents, et méritent d'être étudiés avec attention.

Une énergie positive pour les territoires

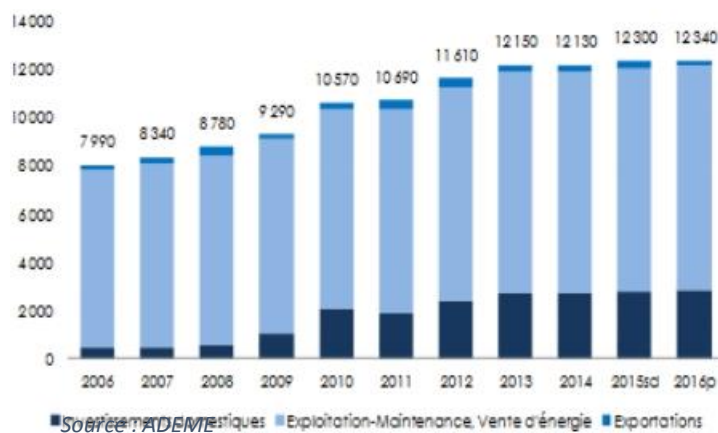
Des bénéfices pour l'emploi

L'hydroélectricité est un secteur créateur de valeurs et d'emplois qui soutient le développement économique des territoires.

La filière hydraulique représentait 12 340 emplois directs en 2016³. Ce chiffre est en augmentation quasi-constante depuis 2006.

La France dispose d'une filière industrielle solide, répartie sur tout le territoire composée de nombreuses entreprises de toutes tailles, intervenant dans des secteurs très diversifiés, tels que l'électronique, le génie civil, les automatismes, ou la fabrication de turbines. Les compétences de haut niveau sont présentes tout au long de la chaîne de valeur de la filière.

Emplois associés à l'hydraulique (ETP)



Source : ADEME

Des retombées pour l'économie

L'hydroélectricité est une filière industrielle française d'excellence, dynamique et innovante. Les tendances observées montrent une augmentation du total des investissements de la filière, dont les composants sont principalement fournis par des entreprises françaises, et pourraient l'être encore davantage si une meilleure visibilité sur l'évolution du secteur en France était donnée aux entreprises.

Il est par ailleurs nécessaire de garder à l'esprit que les retombées économiques de l'énergie hydraulique se situent en très grande majorité sur le territoire français. La France compte sur un grand nombre de fournisseurs et fabricants, présents dans les territoires. Les travaux de construction ou d'entretien, activités non-délocalisables, sont réalisés par des entreprises françaises. L'excellence de la filière française lui permet également un rayonnement international. Il convient donc d'entretenir ce savoir-faire et ces compétences nationales par un soutien fort à la filière au niveau national.

Une énergie ancrée dans les territoires

Une centrale hydroélectrique n'est pas qu'un site industriel, elle est en étroite synergie avec son territoire. Elle intervient dans son aménagement et le partage des usages de l'eau en assumant des rôles multiples : alimentation en eau, régulation des eaux, irrigation, stockage, tourisme, accès routiers, bassin de vie en zone de montagne, cluster d'activités technologiques avancées, etc. Des réglementations bien construites ainsi qu'une concertation soignée permettent de faciliter la symbiose entre ces différents usages. Les ouvrages hydrauliques sont autant d'outils stratégiques pour gérer la ressource en eau, et permette qu'elle réponde aux nombreux usages qui en sont fait. L'hydroélectricité crée ainsi de la valeur au-delà de la seule activité de production énergétique. Elle est au cœur de la vie des territoires, proche des collectivités mais aussi des citoyens.

L'hydroélectricité est installée depuis longtemps dans l'histoire et l'esprit des populations, qui connaissent ses atouts, tant en matière de production d'énergie renouvelable que de partage de l'eau. Une étude menée en 2017⁴ sur un échantillon d'une centaine de sites montrait que dans 95% des cas, les centrales étaient bien acceptées par la population. Dans le cadre du débat public sur la Programmation Pluriannuelle de l'Énergie, 84% des personnes ayant participé au G400⁵ en juin 2018 étaient favorables au maintien du rythme de développement de l'hydroélectricité voire à son accélération. Plébiscitée par les Français, cette énergie doit participer à l'effort collectif de transition énergétique.

³ Etude Marchés et emplois de l'efficacité énergétique et des EnR – ADEME2017

⁴ Etude BVA sur la perception des élus vis-à-vis des sites d'EnR pour le SER, 2017

⁵ Réunion de 400 personnes de la France entière tirés au sort pour donner leur avis

Concilier transition énergétique et écologique

L'hydroélectricité interagit bien sûr avec les cours d'eau. Le SER rappelle que la filière est investie en faveur de la préservation de la biodiversité par des actions exemplaires : programmes de restauration d'espèces en voie de disparition et des systèmes de continuité piscicoles, rétablissement d'un transport sédimentaire plus naturel, ...

Les mesures en faveur de la continuité écologique, introduites par la Loi sur l'Eau et les Milieux Aquatiques (LEMA) de 2006 en transposition de la Directive Cadre sur l'Eau (DCE), génèrent des investissements (passes à poissons...) et pertes de production (-3 TWh/an avec le relèvement des débits réservés) pour un coût estimé à 1 milliard d'euros sur dix ans pour la filière.

Les investissements pour la modernisation et le développement du parc hydroélectrique sont par ailleurs des opportunités pour améliorer le fonctionnement des ouvrages en conformité avec les objectifs de rétablissement de la continuité écologique et sédimentaire.

Par ailleurs, le développement de nouvelles centrales est aujourd'hui fortement encadré : tout projet nécessite de prendre en compte les différents impacts pour assurer une conciliation du nouvel ouvrage avec l'ensemble des enjeux concernés : biodiversité, paysages, conflits d'usage, etc. L'instruction du dossier donne lieu à l'élaboration d'une évaluation environnementale rigoureuse conditionnant la délivrance de l'arrêté préfectoral qui autorise la construction dans le respect des exigences environnementales et sociales. Cette étude permet d'évaluer les incidences du projet pour éviter, réduire la portée ou compenser les éventuels impacts du projet. Elle permet également de communiquer et dialoguer dans le cadre de l'enquête publique.

CONCLUSION

Première des énergies renouvelables électriques, l'hydroélectricité est et demeurera un outil indispensable à la transition énergétique et au développement des énergies renouvelables variables.

Outre son rôle essentiel dans la lutte contre le changement climatique, l'hydroélectricité apporte de nouveaux emplois, de nouvelles recettes et de nouvelles richesses là où cette énergie est produite. Elle est aussi un formidable outil pour la conciliation des usages de l'eau et le développement durable des territoires. En ce sens, l'hydroélectricité constitue un véritable outil d'aménagement du territoire.

Technologie renouvelable, mature et compétitive, l'hydroélectricité est l'un des piliers sur lesquels repose la stratégie nationale énergétique, et mérite à ce titre d'être développée. Le SER plaide pour le développement de la filière, y compris par le suréquipement d'installations existantes. La prolongation de la concession du Rhône ici est une très bonne illustration de la mobilisation du potentiel de la filière en cohérence avec les enjeux des territoires.